



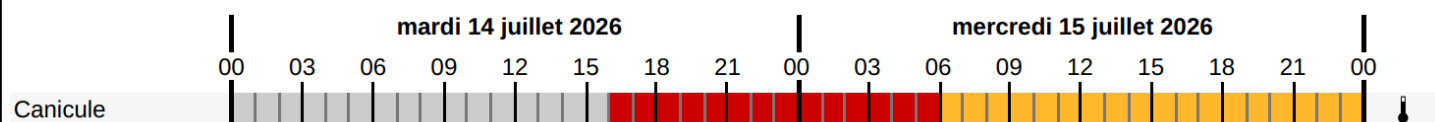
Versailles, le 14/07/2026

BULLETIN D'EXPERTISE LOCALE D'ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

Le département des Yvelines va redescendre en vigilance **ORANGE** en raison d'un événement de type **CANICULE**. Le préfet des Yvelines rappelle qu'il convient de rester vigilant encore quelques jours, notamment pour les publics vulnérables.

• Type et période de la vigilance météorologique :

Descente en vigilance **ORANGE CANICULE** à compter du mercredi 15 juillet 2026 à 6h.
La fin progressive de cet épisode de chaleur intense se confirme.



2- Description de la situation météorologique :

Situation actuelle : épisode caniculaire en vigilance rouge

Evolution prévue : Dans la nuit d'aujourd'hui à demain, mercredi, les minimales iront de 20 à 23 °C. Mercredi après-midi, la baisse des températures maximales va s'amorcer, elles seront comprises entre 32 à 33 degrés.

3- Evolution prévisible de la situation :

La baisse des températures va se poursuivre et le département devrait passer en vigilance **JAUNE CANICULE** jeudi 16 juillet à 22H. Cet élément sera à confirmer dans les prochains bulletins météorologiques.

4 – Conseils de comportements à destination de la population :

Le préfet demande à la population de rester vigilante aux phénomènes de fortes chaleurs **dont les effets peuvent persister plusieurs jours après l'épisode caniculaire** :

- Buvez de l'eau plusieurs fois par jour ;
- Continuez à manger normalement ;
- Humidifiez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateuse, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains tièdes ;
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes ;
- Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers ;
- Essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour ;
- Limitez vos activités physiques et sportives ;
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit ;
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite. Accompagnez-les dans un endroit frais ;
- Veillez aussi sur les enfants et les personnes en situation de handicap ;
- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin.

5 – Points de vigilance pour les maires :

Les effets de la canicule peuvent se faire sentir durant plusieurs jours après le pic. C'est pourquoi, au minimum jusqu'à la fin de la vigilance orange il est demandé de continuer à :

- Allez au-devant des personnes âgées et des personnes vulnérables, souffrant de maladies chroniques

ou isolées dans votre commune, prenez de leurs nouvelles et rendez leur visite. Accompagnez-les dans un endroit frais. ;

- Identifier et si besoin maintenir des lieux rafraîchis et tempérés capables d'accueillir des personnes vulnérables ;
- Faciliter l'accès aux établissements recevant du public dont les locaux sont rafraîchis (ex : EPHAD) ;
- Communiquer largement sur l'ampleur de la vague de chaleur en direction des populations en utilisant tous les vecteurs de communication à votre main ;
- Faciliter l'accès aux piscines et aux espaces de baignade, étendre les horaires et en prévoir l'accès gratuit lorsque cela est possible ;
- Renforcer la surveillance des lieux de baignades et des espaces aquatiques ;
- Poursuivre l'extension des horaires d'ouverture des parcs et espaces verts ;
- Mobiliser les acteurs et les moyens supplémentaires nécessaires, notamment les associations agréées de sécurité civile pour renforcer les dispositifs prévisionnels de secours si besoin ;

6 – Se tenir informé :

- De l'évolution du niveau de vigilance : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr>
- 1- Des conseils de comportements : <http://www.sante.gouv.fr/>
 - 2- Des informations officielles : <https://www.yvelines.gouv.fr/> & <https://x.com/Prefet78>